

Le nouveau cadre réglementaire pourrait forcer les PME européennes à se financer davantage auprès des établissements non-bancaires

- Aujourd'hui, les prêts bancaires représentent environ 70% du financement des PME européennes, alors qu'ils ne représentent que 40% du financement des PME américaines.
- En augmentant les exigences minimales en fonds propres, la finalisation des accords de Bâle III et la mise en place de ceux de Bâle IV pourraient inciter les banques à moins accorder de prêts aux PME, et notamment aux moins solvables. Pour ces entreprises, le coût du financement pourrait augmenter de plus de 100 points de base d'ici 2022¹.
- En conséquence, les prêts non-bancaires, directement accordés par des investisseurs privés et institutionnels, pourraient prendre une place plus importante pour les PME européennes.
- Euler Hermes et Euler Hermes Rating estiment que si un quart de l'épargne des ménages investie en valeurs mobilières était redirigée vers des fonds qui investissent dans les PME, cela libérerait 65 Mds EUR de financement par an pour les PME. Un complément non-négligeable aux financements accordés par les banques aux PME européennes, qui s'élevaient en moyenne à 41 Mds EUR par mois en 2018.

PARIS, 5 JUIN 2019 – Dans leur dernière étude commune, [Euler Hermes](#) et [Euler Hermes Rating](#)² se penchent sur le mode de financement des PME européennes. Depuis 2013, l'accès au financement pour les PME européennes s'est fortement amélioré, grâce à la politique monétaire très accommodante menée par la BCE. En effet, cette dernière a facilité l'accès au crédit et réduit les taux d'intérêts. Cependant, cet accès simplifié au financement bancaire a renforcé la dépendance des entreprises aux banques : les prêts bancaires représentent environ 70% du financement des PME en Europe, contre seulement 40% aux Etats-Unis.

Avec la finalisation des accords de Bâle III et la mise en place de ceux de Bâle IV, le nouveau cadre réglementaire sera plus strict et contraignant pour les banques et l'octroi de crédits bancaires. Par exemple, Bâle III va accroître les exigences minimales de fonds propres des banques de 8% à 10,5%. Ces nouveaux accords pourraient avoir un impact sur le coût du financement pour les PME, mais aussi sur leurs modalités d'accès au financement. Les PME les moins solvables sont en première ligne.

« Nous estimons que le coût du financement augmentera de plus de 100 points de base d'ici 2022 pour les entreprises les moins solvables. Cela mettra plusieurs d'entre elles sous pression, et elles devront agir pour trouver des solutions. Les formes alternatives de financement devraient ainsi prendre une importance croissante », ajoute Ana Boata, économiste senior en charge de l'Europe chez Euler Hermes.

Les mécanismes facilitant l'octroi de prêts aux PME ne fonctionnent que pour les petits crédits

Les mécanismes actuels qui réduisent les exigences minimales de fonds propres des banques dans le cadre de prêts bancaires accordés aux PME, comme le « SME Supporting Factor », pourraient faire office d'amortisseurs. Cependant, ces mécanismes se limitent aux crédits accordés sur des petits montants, c'est-à-dire inférieurs à 1,5 millions d'euros.

¹ Notre estimation est basée sur une étude réalisée par les universités de Berlin et de Wuppertal pour le compte du Bundesverband mittelständische Wirtschaft (Association fédérale des PME) en Allemagne, selon laquelle le volume de prêts aux PME pourrait diminuer de 4,47% et l'écart d'intérêt pour un prêt moyen aux PME pourrait augmenter de 54 points de base. Nos analyses ont montré que la solvabilité moyenne des PME européennes est d'environ BB. Pour les entreprises dont la qualité de crédit est faible (B ou moins), la perte attendue et donc les exigences de fonds propres augmentent relativement fortement. Nous estimons donc que les coûts de financement pour les entreprises ayant une faible qualité de crédit pourraient augmenter de plus de 100 points de base d'ici 2022.

² Fondée en 2001 à Hambourg, Euler Hermes Rating, spécialiste indépendant de l'analyse de crédit des PME et ETI, a été la première agence de notation à avoir fait l'objet d'une procédure d'enregistrement dans l'UE en vertu du règlement européen sur les agences de notation de crédit.

« Si l'on prend la zone euro dans son ensemble, seulement 30% des prêts accordés par les banques entrent dans cette catégorie. Le chiffre est équivalent en France (30%), et plus faible en Allemagne (18%). En revanche, ces dispositifs auront un impact plus prononcé en Espagne (53%) et en Italie (47%), où la part des petits crédits bancaires est plus importante », analyse Kai Gerdes, Responsable des analyses chez Euler Hermes Rating.

Les prêts directs considérés comme un mode de financement crédible pour les PME

Les prêts directs aux entreprises par les investisseurs privés et institutionnels extérieurs au système bancaire ont gagné en crédibilité ces dernières années. Ils sont désormais perçus comme une alternative au financement bancaire, les fonds d'investissements étant moins contraint par la législation que les banques. Après avoir atteint le seuil des 100 Mds EUR pour la première fois en 2016, le volume cumulé des fonds d'investissements a atteint un niveau record de 165,6 Mds EUR en 2017.

« Nous estimons que les fonds d'investissement vont encore croître en UE dans les prochaines années, et nous pensons que les PME intégreront de plus en plus ces sources de financement dans leur façon de se financer », développe Kai Gerdes.

Le taux d'épargne des ménages de la zone euro atteint 12,1%, soit 860 Mds EUR de capital disponible chaque année. 30% de ce montant est investi par les ménages en valeurs mobilières. Euler Hermes et Euler Hermes Rating estiment que si ¼ de ces 30% étaient redirigés vers des fonds qui investissent dans les PME, cela libérerait 65 Mds EUR de financement par an pour les PME. Un complément non-négligeable aux financements accordés par les banques aux PME européennes, qui s'élevaient en moyenne à 41 Mds EUR par mois en 2018.

Contacts médias

EULER HERMES FRANCE

Maxime Demory +33 (0)1 84 11 35 43
maxime.demory@eulerhermes.com

FOOTPRINT CONSULTANTS

Cécile Jacquet +33 (0)1 80 48 14 80
cjacquet@footprintconsultants.fr

EULER HERMES GROUP

Jean-Baptiste Mounier +33 (0)1 84 11 51 14
jean-baptiste.mounier@eulerhermes.com

Quentin Giudicelli +33 (0)1 80 48 14 80
qgiudicelli@footprintconsultants.fr

Réseaux sociaux



Suivez-nous sur Twitter [@eulerhermesFR](https://twitter.com/eulerhermesFR)



Suivez-nous sur LinkedIn [Euler Hermes France](https://www.linkedin.com/company/euler-hermes-france)



Suivez-nous sur YouTube [Euler Hermes France](https://www.youtube.com/EulerHermesFrance)

Prévoir les risques commerciaux et d'impayés aujourd'hui, c'est protéger la trésorerie demain

Euler Hermes est le leader mondial des solutions d'assurance-crédit et un spécialiste reconnu dans les domaines du recouvrement et de la caution. Avec plus de 100 années d'expérience, Euler Hermes offre une gamme complète de services pour la gestion du poste clients. Son réseau international de surveillance permet d'analyser la stabilité financière de PME et de grands groupes actifs dans des marchés représentant 92% du PNB global. Basée à Paris, la société est présente dans plus de 50 pays avec plus de 5 800 employés. Membre du groupe Allianz, Euler Hermes est noté AA par Standard & Poor's. La société a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 2,7 milliards d'euros en 2018 et garantissait 962 milliards d'euros de transactions commerciales dans le monde fin 2018. Plus d'informations: [eulerhermes.com](https://www.eulerhermes.com)



Cautionary note regarding forward-looking statements: The statements contained herein may include prospects, statements of future expectations and other forward-looking statements that are based on management's current views and assumptions and involve known and unknown risks and uncertainties. Actual results, performance or events may differ materially from those expressed or implied in such forward-looking statements. Such deviations may arise due to, without limitation, (i) changes of the general economic conditions and competitive situation, particularly in the Allianz Group's core business and core markets, (ii) performance of financial markets (particularly market volatility, liquidity and credit events), (iii) frequency and severity of insured loss events, including from natural catastrophes, and the development of loss expenses, (iv) mortality and morbidity levels and trends, (v) persistency levels, (vi) particularly in the banking business, the extent of credit defaults, (vii) interest rate levels, (viii) currency exchange rates including the euro/US-dollar exchange rate, (ix) changes in laws and regulations, including tax regulations, (x) the impact of acquisitions, including related integration issues, and reorganization measures, and (xi) general competitive factors, in each case on a local, regional, national and/or global basis. Many of these factors may be more likely to occur, or more pronounced, as a result of terrorist activities and their consequences.